

A qui s'adresser et comment ?

Vous pouvez contacter vous même l'équipe coordinatrice des programmes ou demander à l'équipe soignante de vous accompagner dans la démarche.

Équipe Éducation Thérapeutique du Patient et Psychoéducation

02 41 80 75 16

etp@ch-cesame-angers.fr

Secrétariat du Département de Réhabilitation Psychosociale

02 41 80 76 02

Profamille

02 41 80 75 16

profamille@ch-cesame-angers.fr

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à nous contacter !

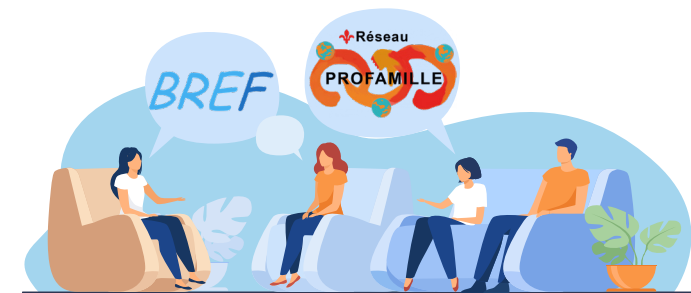
Où se déroulent les séances ?

27 route de Bouchemaine
49130 Sainte-Gemmes/Loire



Conception service communication CESAME - Février 2023

Programmes de psychoéducation



Destinataires :

Pour BREF : familles et proches de personnes atteintes de troubles psychiques

Pour Profamille : familles et proches de personnes atteintes de troubles schizophréniques ou apparentés



27, Route de Bouchemaine
49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire



BP 50089
49130 Sainte-Gemmes-sur-Loire

LE PROGRAMME BREF

BREF

Suis-je concerné ?

Ce **programme court** de 3 séances, mis en place de manière précoce, s'adresse aux familles et aux proches de personnes atteintes de troubles psychiques.

Il complète le parcours des aidants et favorise l'accès aux programmes de psychoéducation longs tels que Pro-famille qui permettent d'obtenir des effets bénéfiques durables chez les patients.

Objectifs du programme

- Délivrer de l'information aux aidants sur le trouble psychique.
- Promouvoir les capacités pour y faire face et ainsi réduire la surcharge des aidants, renforcer leur efficacité et réduire les rechutes et les rehospitalisations des patients.

Thèmes abordés

Ils sont centrés sur les questionnements prioritaires vis-à-vis du proche malade :

- Maladie,
- Organisation des soins,
- Prise en charge,
- Psychothérapie,
- Retentissement familial, ressources disponibles pour les aidants.

LE PROGRAMME PROFAMILLE



Suis-je concerné ?

Ce **programme long** (14 séances de 4h sur 2 ans) s'adresse aux familles et aux proches de personnes atteintes de troubles schizophréniques ou apparentés.

Objectifs du programme

Ce programme doit permettre aux familles de :

- Mieux connaître la maladie, son évolution, le pronostic et les traitements,
- Apprendre à mieux faire face aux situations difficiles (isolement, opposition, agressivité, manque d'initiative, manque d'organisation, anxiété excessive, alcoolisme, toxicomanie, désespoir...),
- Apprendre à gérer son stress et en limiter les conséquences sur sa propre santé (anxiété, irritabilité, mauvais sommeil, sentiment de culpabilité, tristesse, abattement, fatigue),
- Mieux connaître les possibilités d'aide et recourir plus efficacement aux services médicaux et sociaux adaptés,
- Développer des capacités relationnelles et collaborer activement au processus de rétablissement de la personne malade.